Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 9470564
Centre d'intérêt: 917

Formation préparatoire à l'emploi : stage d'intégration professionnelle, GUA 752 : définition du domaine d'examen. -- [Québec] : Direction de la formation générale des adultes, 1993.
10 p. ; 28 cm.

Titre de la couv. Code: 38-3788. Bibliogr.: p. 10.

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province). Direction de la formation générale des adultes

Descripteur(s): Formation professionnelle * Programme d'études * Evaluation sommative * Elaboration d'examens * Education des adultes

Identificateur(s) de sujet: Formation préparatoire à l'emploi (Programme)

La présente définition du domaine sert à décrire et à organiser, à des fins d'évaluation sommative, les éléments essentiels et représentatifs du programme Formation préparatoire à l'emploi destiné aux adultes, plus particulièrement, du cours GUA 752 : Stage d'intégration professionnelle. Elle permet la préparation des épreuves et assure leur correspondance avec le programme.

Type de document:

94 70564

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction de la formation générale des adultes

FORMATION PRÉPARATOIRE À L'EMPLOI

STAGE D'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE

GUA 752

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

SEPTEMBRE 1993

38-3788

TABLE DES MATIÈRES

1. Présentation 1

2. Conséquences des orientations du programme d'études sur l'évaluation 2

3. Contenu du programme d'études aux fins d'évaluation sommative 3

   3.1 Notions 3

   3.2 Habiletés 3

4. Tableau de pondération 5

5. Comportements observables 6

6. Justification des contenus et de leur pondération 7

7. Spécification des épreuves 8

   7.1 Types d'épreuves 8

   7.2 Note de passage 9

8. Références bibliographiques 10

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

FORMATION PRÉPARATOIRE À L'EMPLOI

GUA 752 : STAGE D'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE

1. PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée à des fins d'évaluation sommative. Elle sert à décrire et à organiser les éléments essentiels et représentatifs du programme d'études et, plus particulièrement, du cours GUA 752. Elle se fonde sur le programme mais ne peut, en aucun cas, le remplacer. Elle assure la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

Le but de la définition du domaine d'examen est de préparer des épreuves valides d'une version à une autre, d'une année à une autre, ou encore d'une commission scolaire à une autre en tenant compte du partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires.

2. CONSÉQUENCES DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SUR L'ÉVALUATION

Orientations	Conséquences
Ce programme favorise l'intégration et le maintien en emploi. On propose à cet effet l'intégration de la participante ou du participant dans une entreprise à l'aide d'un stage.	L'évaluation sommative devra servir à mesurer la capacité de la participante ou du participant de s'intégrer dans une entreprise donnée. L'évaluation sommative devra donc porter sur la capacité de l'adulte à adopter en milieu de travail les comportements socioprofessionnels.
Dans ce programme, on veut permettre aux participantes et aux participants de vérifier et d'analyser des aptitudes, des habiletés et l'intérêt par rapport au marché du travail.	L'évaluation devra servir à mesurer le volet métacognitif de la démarche, c'est-à-dire les habiletés à décrire sa démarche, à en faire le plan, à s'interroger, à évaluer, à choisir.
Par la pédagogie de la responsabilité, on veut remettre à l'adulte la responsabilité de son orientation, de sa vie personnelle et professionnelle.	L'évaluation devra permettre de mesurer la capacité de l'adulte à se donner des méthodes de travail transférables et généralisables.

3. CONTENU DU PROGRAMME D'ÉTUDES AUX FINS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

3.1 **Notions**

Méthodes de travail :

– Élaboration et réalisation d'un plan de stage

- Objectifs personnels et professionnels
- Démarches prévues et échéanciers
- Profession choisie
- Genre d'entreprise

Organisation de l'entreprise :

– Structure et fonctionnement de l'entreprise

- Organigramme
- Reconnaissance et application de la politique et des règles de santé et de sécurité

– Une fonction

- Compétences requises
- Tâches de travail
- Règles de santé et de sécurité

Potentiel de travailleuses et de travailleurs :

– Capacité de communication
– Compétences professionnelles
– Comportements socioprofessionnels
– Accomplissements des tâches liés à la fonction choisie

3.2 **Habiletés**

Appliquer :

Les participantes et les participants devront être capables d'employer et d'appliquer une méthode de travail précise au moment de la planification de leur stage en entreprise, au cours de celui-ci et au moment de l'évaluation.

De plus, la personne sera capable de concrétiser des notions, d'organiser des éléments et des composantes dans un contexte particulier.

Chacun devra démontrer un degré d'adaptation minimal aux exigences du travail en entreprise.

Analyser :

La ou le stagiaire devra distinguer certains éléments d'une fonction occupée au sein de l'entreprise.

Évaluer :

Les participantes et les participants devront comparer leur expérience en entreprise, leur choix professionnel et leur situation personnelle. Ils devront faire des déductions et expliquer leur choix de carrière.

4. TABLEAU DE PONDÉRATION

NOTIONS HABILETÉS	MÉTHODES DE TRAVAIL 25 %	ORGANISATION DE L'ENTREPRISE 30 %	POTENTIEL DE TRAVAILLEUSES ET DE TRAVAILLEURS 45 %
APPLIQUER 70 %	Élaboration et réalisation d'un plan de stage - Objectifs personnels et professionnels - Démarches prévues et échéanciers - Profession choisie - Genre d'entreprise (1) 25 %	Structure et fonctionnement - Organigramme - Reconnaissance et application de la politique et des règles de santé et de sécurité (2) 20 %	Accomplissement des tâches liées à la fonction choisie - Capacité de communication - Compétences professionnelles (aptitudes) - Comportements socio-professionnels (attitudes) (4) 25 %
ANALYSER 10 %		Fonction - Compétences requises - Tâches de travail - Règles de santé et de sécurité (3) 10 %	
ÉVALUER 20 %			Lien entre son potentiel de travailleuses et de travailleurs et les réalités observées Déductions et justifications de son choix de carrière. (5) 20 %

5. COMPORTEMENTS OBSERVABLES

Importance des items ↓ | Numéros des cases du tableau de pondération ↓

25 % 1- À partir de la planification effective de son stage :

- présenter son plan de stage
  - objectifs personnels et professionnels;
  - préparation d'un calendrier avec les indications liées aux tâches et au temps nécessaires pour les accomplir.

La mesure de cette dimension portera sur la présence des éléments demandés et sur leur pertinence.

20 % 2- À partir d'un rapport de stage :

- découvrir à l'aide de l'organigramme de l'entreprise les liens existant entre les diverses fonctions.

10 % 3- Analyser une fonction occupée en entreprise :

- compétences requises;
- tâches de travail;
- santé et sécurité.

25 % 4- À l'aide d'une échelle d'appréciation, coter des comportements socio-professionnels démontrés, des habiletés liées à la communication et aux compétences professionnelles.

20 % 5- Démontrer la justesse et le réalisme de son choix professionnel au regard des démarches effectuées en stage.

6. JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LEUR PONDÉRATION

Notions

La pondération liée au contenu se répartit de la façon suivante :

- Méthodes de travail 25 p. 100;
- Organisation de l'entreprise 30 p. 100;
- Potentiel de travailleuses et de travailleurs 45 p. 100.

Étant donné l'importance accordée à la capacité de décrire sa démarche et de la reconnaître pour la reproduire de façon autonome et responsable, une importance relative de 25 p. 100 est accordée à la méthode de travail.

En organisation de l'entreprise, un total de 30 p. 100 vient souligner l'importance de ces éléments. L'intégration au travail doit tenir compte des réalités de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil et nécessite la capacité de l'adulte de se trouver dans de nouveaux contextes et de s'y repérer rapidement.

La majorité de la pondération est accordée au potentiel de la travailleuse ou du travailleur; l'adulte est ici considéré comme le sujet et l'objet de son apprentissage dans un modèle de prise en charge optimale de sa situation.

Habiletés

Étant donné la nature des apprentissages privilégiés et des objectifs poursuivis au cours d'un stage en milieu de travail, la pondération des habiletés se présente de la façon suivante :

- Appliquer 70 p. 100;
- Analyser 10 p. 100;
- Évaluer 20 p. 100.

L'importance relative de 70 p. 100 accordée à l'habileté «appliquer» se justifie à partir des exigences liées à la réalisation des tâches et à l'adoption de comportements adéquats en milieu de travail. Ces tâches feront l'objet d'observation qualitative et quantitative et serviront aux fins de l'évaluation sommative.

L'habileté «analyser» comptera pour 10 p. 100 et l'habileté «évaluer» pour 20 p. 100.

7. SPÉCIFICATION DES ÉPREUVES

7.1 Types d'épreuves

L'épreuve prévue aux fins d'une évaluation sommative comprend des bilans d'activités et des grilles d'observation.

Première partie

La dimension 1 comprendra la présentation du plan de stage (objectifs personnels et professionnels) et des démarches effectives (calendrier de départ). La dimension 2 se mesurera à la description de l'organisation du milieu de stage en question. La dimension 3 sera évaluée à partir de l'analyse d'une fonction. La dimension 5 se mesurera à partir d'un rapport écrit établissant des liens entre les réalités observées et le potentiel de la travailleuse ou du travailleur. La travailleuse ou le travailleur devra également conclure son rapport avec la confirmation d'un choix de carrière et les arguments qui le justifient. L'ensemble de ces éléments compose la première partie de l'épreuve et compte pour 75 p. 100.

Pour cette première partie, aucune limite de temps et de documentation ne sera imposée. Voici les éléments que devra contenir ce rapport :

- présentation du plan de stage et d'un sommaire de réalisation; cette partie comptera pour 25 p. 100;
- présentation du milieu de stage selon des critères prédéterminés et description de la fonction. Cette activité comptera pour 30 p. 100 de la note finale;
- bilan du stage établissant des liens entre les éléments du stage et le choix professionnel. Ce rapport comptera pour 20 p. 100 de la note finale.

Seconde partie

La seconde partie servira à mesurer la dimension 4 et comptera pour 25 p. 100 de la note finale. Elle comprendra les éléments suivants :

- l'évaluation du rendement de la personne par la ou le responsable en milieu de travail;
- l'autoévaluation de la personne.

Observant l'engagement dans le travail et le souci d'excellence et de rendement, les parties en cause (stagiaire et personne attitrée à la supervision) devront établir une moyenne selon une échelle faisant état de leur observation commune.

La seconde partie de l'épreuve se déroulera à la fin du stage et comportera deux évaluations. On établira la moyenne de ces deux évaluations, moyenne qui comptera pour 25 p. 100 de la note finale.

7.2 **Note de passage**

La note de passage exigée est de 60 sur 100 pour l'ensemble de l'épreuve : la première partie compte pour 75 p. 100 et la seconde pour 25 p. 100.

8. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

DGEA. *Les programmes : formation préparation à l'emploi*, guide d'organisation de la formation, juin 1990, 48 pages, code 38-3024.

DGEA. *Formation préparatoire à l'emploi*, contenu du programme, mai 1991, 40 pages, code 38-3025.

DGEA. *Formation préparatoire à l'emploi*, guide andragogique, édition provisoire, mai 1991, 102 pages.